

Université de Picardie Jules Verne

UFR des Sciences

Licence Sciences Technologie et Santé

Livret d'accueil 2026-2027

www.u-picardie.fr

UFR DES SCIENCES
Pôle scientifique Saint-Leu AMIENS

Le but de ce livret est de guider vos premiers pas à l'Université dans la Licence Sciences Technologie et Santé, notamment dans le premier semestre. Vous y trouverez les rubriques suivantes :

- Quelques termes universitaires à connaître Page 1
- La structuration en compétences par mention Page 3
- Au sujet de l'emploi du temps de la L1 Page 7
- Calendrier 2026-2027 de l'UFR des Sciences – L1 Page 8
- Au sujet des Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences (M3C) Page 8
- Pour vous aider dans vos études Page 11
- Quelques sources d'informations Page 11
- Contacts Page 13
- Plan de l'UFR des Sciences Page 14

Et tout au long de ce guide, des conseils…

Quelques termes universitaires à connaître

Campus Universitaires

L'Université de Picardie Jules Verne est localisée sur plusieurs campus et pôles de formation comme par exemple le Campus Scientifique Saint Leu (UFR des Sciences regroupant les Départements de sciences de la vie et de la terre (biologie), chimie, électronique-énergie électrique-Automatique (3EA), informatique, mathématiques et physique), le campus Cathédrale (Droit et Science Politique, Economie et Gestion) ou encore le Campus Citadelle (Lettres, Sciences Humaines et Sociales, INSPE…).

Mention – Inscription administrative

Via Parcoursup, la plateforme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur, vous avez choisi l'une des sept mentions de Licence proposées à l'UFR des Sciences : « Chimie », « Informatique », « Mathématiques », « Physique », « Sciences pour l'ingénieur » (SPI) et pour la biologie, « Sciences de la Vie et de la Terre » (SVT) ou « Sciences Pour la Santé » (SPS). Pour certains, vous avez également pu choisir une mention de biologie avec accès santé (L.AS).
Cette **mention** correspond, avec l'année de formation, à votre **inscription administrative** (ex : inscription administrative en L1 chimie)**.**

Inscription pédagogique

En accord avec la mention choisie via Parcoursup, vous aurez dès votre première année, puis tout au long de votre licence, des choix à effectuer pour votre formation (choix d'enseignements optionnels, de portail et/ou d'orientation, de parcours…). Le choix de certains enseignements d'orientation et des parcours en licence vise à permettre une spécialisation progressive de votre formation, en fonction de vos projets professionnels. Vous effectuerez ces choix dans le cadre de votre **inscription pédagogique.**

En L1, votre inscription pédagogique sera à faire en ligne (**IP WEB**) via votre espace numérique de travail (ENT). Le serveur ouvrira à l'issue des pré-rentrées.

Licence avec option Accès Santé (L. AS) *(dernière année de la L.AS avant la réforme des études de santé*)

La L. AS est actuellement l'une des 2 voies pour prétendre à une entrée en 2ème année de filière de santé MMOPK (Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie) à l'UPJV pour l'année 2027-2028. Les étudiants qui ont choisi l'option Accès Santé dans Parcoursup et qui sont inscrits en L. AS suivent tous les enseignements de

la L1 (60 ECTS) et suivent des enseignements supplémentaires regroupés dans une Option Santé (10 ECTS). Les enseignements de l'Option Santé sont accessibles en ligne sur la plateforme MesCoursJV.

Pour plus d'informations : Flyer « Les accès aux études de santé » et présentation des licences avec option accès santé le vendredi 4 septembre 2026 de 14h à 16h en Amphi Baudelocque.

ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System – système européen de transfert de crédits)

Chaque UE/EC est affecté(e) d'un nombre de crédits européens destinés à permettre une meilleure lisibilité internationale des programmes d'études nationaux. Un semestre équivaut à 30 ECTS, une année à 60 ECTS.

Semestre

Chaque formation est organisée en semestres. La Licence Sciences Technologie et Santé (STS) est organisée en six semestres. On distingue les semestres impairs (S1, S3, S5) qui correspondent à la première partie de l'année universitaire, des semestres pairs (S2, S4, S6) qui correspondent à la seconde partie de l'année universitaire. Pour votre première année de Licence, vous allez suivre d'abord le S1, puis le S2 de la L1 de votre mention.

> ***Attention :*** *il n'y a pas de validation de semestre dans le cadre des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C ; voir partie dédiée).*

Compétence

La compétence est un savoir-agir complexe. Elle se construit autour d'un ensemble de connaissances, de méthodologies, de savoir-faire, de capacités, de pratiques et de savoir-être que l'étudiant va mobiliser pour résoudre un problème ou une tâche complexe. Exemple de compétence : « Mener une démarche expérimentale ». Chaque mention de l'UFR des Sciences possède son propre référentiel de compétences qui est constitué de 3 à 4 compétences.

UE semestrielle

Chaque compétence est généralement constituée d'une UE par semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'**Éléments Constitutifs** (EC) appelés « Ressources » et « Situations d'Apprentissage et d'Evaluation » (SAÉ).

Ressource

Élément Constitutif d'une unité d'enseignement d'une compétence.

SAÉ : Situation d'apprentissage et d'évaluation

Une SAÉ est un ensemble constitué d'une ou plusieurs tâches à réaliser par l'étudiant en vue d'atteindre les objectifs d'apprentissages visés. Elle est construite à partir du référentiel de compétences. La SAÉ permet à l'étudiant de faire la preuve de sa compétence et, en l'amenant à analyser la manière dont il s'y est pris, elle lui permet également d'apprendre et de s'exercer.

Cours Magistral (CM)

Enseignement en grands groupes permettant de présenter les notions fondamentales et les principales connaissances utiles dans le domaine étudié.

Travaux Dirigés (TD)

Enseignement en petits groupes permettant de mettre en œuvre les notions abordées en CM et d'acquérir un savoir-faire à travers la résolution d'exercices et le dialogue avec l'enseignant ; **une connaissance préalable du cours est indispensable**.

Travaux Pratiques (TP)

Enseignement en petits groupes permettant d'aborder les notions étudiées (en CM et/ou en TD) par des applications pratiques. **Une connaissance du cours ainsi que la préparation des éléments fournis par les enseignants sont indispensables à la réussite de ces travaux pratiques.**

Régime Spécial d'Études (RSE)

Le RSE concerne les étudiants ne pouvant assister normalement aux enseignements tels que les étudiants salariés ou créateurs d'entreprise, les étudiants chargés de famille, les sportifs de haut niveau, les étudiants engagés dans des conseils ou représentant d'association, les étudiants en situation de handicap ou en altération temporaire ou périodiques de santé, etc.

Le RSE permet à un étudiant, sous certaines conditions, de bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et d'aménagements du contrôle des connaissances (voir fiche RSE concernée).

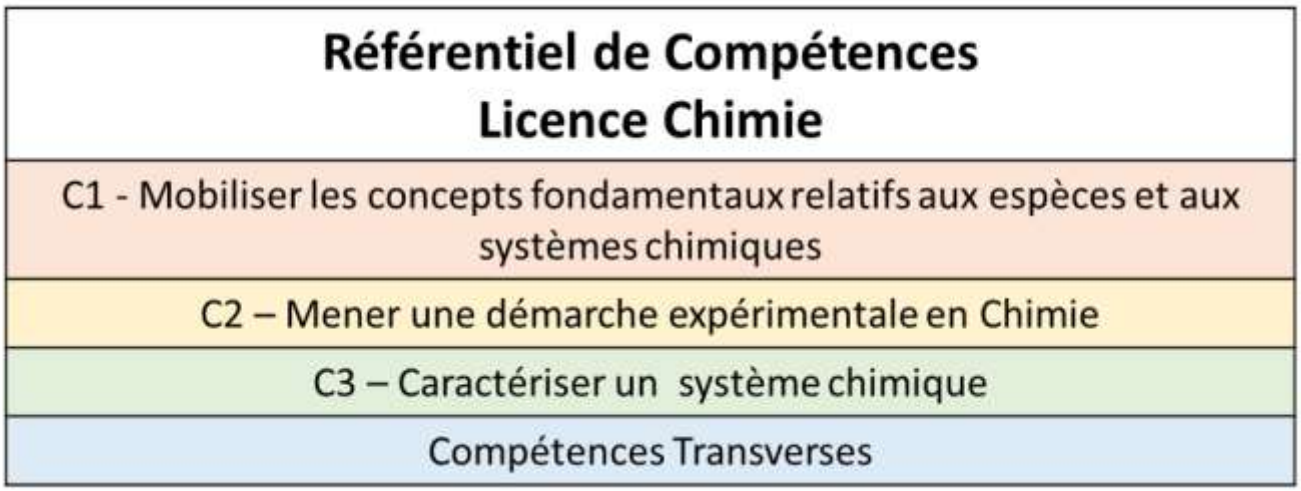
Par défaut lors de l'inscription pédagogique en ligne, aucun RSE n'est attribué. Les étudiants qui souhaiteraient bénéficier d'un RSE doivent télécharger le formulaire de demande depuis la page https://www.u-picardie.fr/regime-specifique-detudes-rse le compléter et le remettre au secrétariat pédagogique **dès le début de chaque semestre ou le plus tôt possible** en cas de changement de situation (voir la date limite de déclaration sur la fiche RSE concernée). Selon les cas, un rendez-vous avec votre responsable d'année pourra vous être proposé. Si le RSE est accordé, il sera mentionné sur le contrat pédagogique.

La structuration en compétences par mention

Les enseignements de chaque mention sont structurés selon un référentiel de compétences propre à chaque mention.

MENTION CHIMIE

La Licence de Chimie s'articule autour de 3 compétences en L1 (C1, C2 et CT) et 4 compétences à partir de la L2.



La licence de chimie possède 2 portails/parcours : chimie-chimie et chimie-SVT (chimie/biologie en L2 et L3). Pour plus d'information sur les EC par compétence par semestre et par année pour la licence de chimie, vous pouvez consulter :

- https://view.genially.com/60e5b7752eaadf0dd39d0205
- MesCoursJV : page de la licence de chimie

MENTIONS SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT) et SCIENCES POUR LA SANTE (SPS)

La Licence de SVT et la première année de la licence de SPS s'articulent autour de 3 compétences (les compétences disciplinaires C1 et C2 et la compétence transverse).

Référentiel de Compétences Licence SVT et L1 SPS
C1 - Mener une démarche scientifique expérimentale
C2 - Exploiter des données scientifiques
CT - Bloc de Connaissances et de Compétence Transverse

Pour plus d'information sur les EC de la L1 SVT et de la L1 SPS, vous pouvez consulter la page MesCoursJV de la L1 SVT-SPS : https://mescoursjv.u-picardie.fr/moodle/course/view.php?id=5068.

Vous trouverez également des informations dans les présentations de rentrées qui seront mises à votre disposition sur MesCoursJV.

MENTION PHYSIQUE

La Licence de Physique s'articule autour de 3 compétences : les compétences disciplinaires C1 et C2 et la compétence transverse.

Référentiel de compétences en Licence de Physique
C1 – Modéliser un système en physique
C2 – Mener une démarche expérimentale
BCCT – Compétences transverses

La liste des enseignements (ressources et SAÉ), ainsi que leur description et répartition au cours de l'année de L1, se trouve dans le fichier de présentation intitulé « Pré-rentrée S1 Mention Physique ». Ce diaporama, présenté lors de la journée de pré-rentrée, sera également en ligne sur votre ENT, dans MesCoursJV.

MENTION SCIENCES POUR L'INGENIEUR (SPI)

La Licence de Sciences pour l'ingénieur s'articule autour de 3 compétences : les compétences disciplinaires C1 et C2 et la compétence transverse.

Référentiel de Compétences Licence Sciences Pour l'Ingénieur
C1 - Mener une démarche expérimentale
C2 - Modéliser un système lié à l'ingénierie
CT – Compétence Transverse

La structure des enseignements de la licence L1 SPI sera disponible sur les pages MesCoursJV de votre ENT.

MENTION INFORMATIQUE

La Licence d'informatique s'articule autour de 4 compétences : les compétences disciplinaires C1, C2, C3 et la compétence transverse.

Référentiel de Compétences Licence Informatique
C1 - Concevoir et mettre en œuvre un programme
C2 - Organiser les données et les systèmes
C3 - Construire son parcours différencié
CT – Compétence Transverse

Les détails de la formation (description des enseignements, modalités de contrôle, parcours, etc) sont donnés sur la page https://mescoursjv.u-picardie.fr/moodle/pluginfile.php/705750/mod_resource/content/4/informatique.html

MENTION MATHEMATIQUES

La Licence de Mathématiques s'articule autour de 3 compétences : les compétences disciplinaires C1 et C2 et la compétence transverse.

Référentiel de Compétences Licence Mathématique
C1 – Résoudre des problèmes, avec les mathématiques
C2 – Calculer et mobiliser les outils numériques
CT – Compétence transverse

La structure des enseignements de L1-Maths et de la double licence Informatique et Mathématiques sera disponible sur les pages MesCoursJV dédiées : Présentation L1-Maths et Présentation Double Licence Informatique et Mathématiques.

Au sujet de l'emploi du temps de la L1

Vous appartenez à un groupe de CM, un groupe de TD et un groupe de TP.

Dans l'emploi du temps, vous n'êtes concernés que par les créneaux où votre numéro de groupe apparaît.



Conseil : La présence et une participation active à chaque enseignement sont très fortement conseillées pour la réussite de vos études. Vous avez le droit de poser des questions !

Et surtout, l'apprentissage ne s'arrête pas à la salle de cours.

Rappel aux boursiers, l'assiduité à l'ensemble des enseignements et examens est indispensable au maintien du bénéfice de la bourse.

Les dates et les salles des TP seront parfois précisées par voie d'affichage et/ou par voie électronique. Repérez votre salle bien avant le début de la séance de TP, tout retard pouvant vous amener à être exclu de la séance.



Conseil. ***Surveillez régulièrement les affichages, vos e-mails UPJV (webmail étudiant) et la plateforme pédagogique*** MesCoursJV *(idéalement : tous les jours).* ***Pensez également à utiliser l'application MonUPJV.***



Pour le planning des examens, seul l'affichage officiel fait foi.

Vous retrouverez le planning officiel des examens sur la page MesCoursJV « **Informations Générales - UFR des Sciences** » quelques jours avant les épreuves. Attention, le planning disponible dans votre ENT n'est pas le planning officiel et peut ne pas présenter les dernières mises à jour !

Calendrier 2026-2027* de l'UFR des Sciences – L1

***** *Calendrier sous réserve de changements*

Du	31-août	au	5-sept.	Réunions de rentrée (Inscription S1)
Du	7-sept.	au	24-oct.	Enseignements du S1
Du	26-oct.	au	31-oct.	Interruption des enseignements
Du	2-nov.	au	7-nov.	**Epreuves en amphithéâtre / Enseignements du S1**
Du	9-nov.	au	12-déc.	Enseignements du S1
Du	14-déc.	au	19-déc.	**Epreuves en amphithéâtre / Enseignements du S1**
Du	21-déc.	au	2-janv.	Interruption des enseignements
Du	4-janv.	au	9-janv.	Semaine Inter-semestres (Réorientation)
Du	11-janv.	au	20-févr.	Enseignements du S2
Du	22-févr.	au	27-févr.	**Epreuves en amphithéâtre / Enseignements du S2**
Du	1-mars	au	6-mars	Interruption des enseignements
Du	8-mars	au	10-avr.	Enseignements du S2
Du	12-avr.	au	17-avr.	**Epreuves en amphithéâtre / Enseignements du S2**
Du	19-avr.	au	1-mai	Interruption des enseignements
Du	3-mai	au	15-mai	**Epreuves en amphithéâtre / Enseignements du S2**
Du	7-juin	au	12-juin	**Session de rattrapage du S1**
Du	14-juin	au	19-juin	**Session de rattrapage du S2**



Certaines semaines sont privilégiées pour les épreuves mais des évaluations se tiendront tout au long de l'année !

Au sujet des Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences (M3C)

Le **Règlement général des études** de l'Université de Picardie Jules Verne comprend les dispositions communes aux différentes composantes et services en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes. Ce document est disponible sur la page MesCoursJV « Informations Générales - UFR des Sciences » et dans le « Kit d'informations L1 Sciences » disponible sur MesCoursJV.

Les **Modalités des Connaissances et des Compétences** (M3C) définissent, pour chaque formation, les règles d'évaluation et de validation des parcours de formation, la progression dans les cursus, l'organisation des examens ainsi que la délivrance des diplômes. Elles sont renouvelées chaque année universitaire.

A l'UFR des Sciences, chaque UE semestrielle disciplinaire de la Licence est évaluée en **première session** (session 1) par un contrôle continu intégral. Celui-ci consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements constituant l'UE. La **seconde chance** ne s'adresse qu'aux étudiants n'ayant pas validé leur année de licence en session 1. Elle consiste, le plus souvent (voir le document regroupant les M3C pour connaitre les modalités de seconde chance par ressource/SAE), en une évaluation supplémentaire (dite épreuve de rattrapage) organisée après la publication des résultats de Session 1, lors de la Session de rattrapage. La meilleure des 2 notes entre session 1 et épreuve de rattrapage est conservée.

Dans la plupart des Éléments Constitutifs disciplinaires (ressources ou SAÉ), **la note de 1ère session est calculée à partir des notes obtenues à différentes évaluations (épreuves, rapports…) ainsi qu'aux notes de TP** dont les coefficients sont propres à chaque EC (ces modalités sont présentées dans le document des M3C de votre mention et sont également présentées au début des enseignements de l'EC). En effet, dans les ressources ou SAÉ

de Biologie, Chimie, Informatique et Physique, **tous les enseignements de TP sont obligatoires** et des comptes rendus ou des évaluations en séance sont généralement pris en compte dans la note finale de l'EC.



*Pour les **étudiants bénéficiant d'un RSE**, les évaluations peuvent bénéficier d'aménagements mais restent obligatoires. **Consultez les fiches spécifiques et surtout, le RSE établi avec votre responsable d'année.***

Toutes les évaluations quel qu'en soit le type (Épreuve écrite, Épreuve orale, TP, Rapport, Projet, Épreuve en ligne ...) sont obligatoires : **toute absence de note rend impossible le calcul de la note de la ressource ou de la SAÉ lors de la 1ère session d'examen**, vous serez **défaillant (DEF) pour l'UE semestrielle, la compétence et donc votre L1 en 1ère session.** Vous serez alors invité à vous présenter à la session de rattrapage en juin.

Le détail des M3C, notamment **les coefficients de chaque note** d'EC, d'UE et de Compétence (qui **correspondent aux ECTS**), vous sera communiqué par affichage dans le hall de l'UFR et vous pouvez également retrouver les M3C de votre mention sur la page MesCoursJV « **Informations Générales - UFR des Sciences** » et dans le « **Kit d'informations L1 Sciences** » disponible sur MesCoursJV.



En cas d'absence justifiée en TP, prévenez au plus tôt (si possible avant l'absence) le responsable de l'enseignement pour lui communiquer votre justificatif (dans les 3 jours ouvrables après l'absence) et rattraper la séance avec un autre groupe.

Le bloc de compétences et de connaissances transverse (BCC-T)

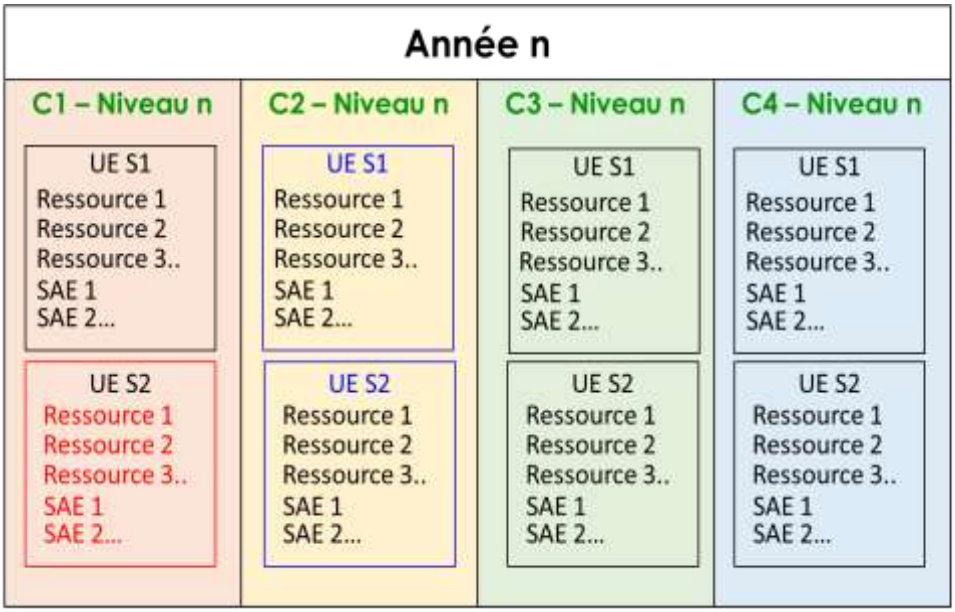
Le BCC-T vous permet de développer des compétences utiles, quel que soit votre parcours, tout au long de votre licence. C'est donc une **compétence obligatoire commune à toutes les licences** de l'UFR. Certaines ressources permettent de passer une certification reconnue en L3 pour enrichir votre CV.

Le BCC-T est constitué de différents modules que vous devez travailler en autonomie, donc à votre rythme, à partir des **ressources en ligne** mises à votre disposition. Dans le cas de l'anglais, en plus d'une partie en ligne comme pour les autres ressources, vous devrez suivre des cours obligatoires en présentiel. Que les enseignements soient en présentiel ou les ressources et les activités en ligne, tous les éléments composant le module doivent être validés.

Les éléments du BCC-T ne donnent pas lieu à une note finale, et ne contribuent donc pas à votre note de l'année, mais ils doivent tous être validés pour pouvoir valider votre année.

Toutes les informations concernant le BBC-T sont disponibles sur la page de cours : **https://mescoursjv.u-picardie.fr/moodle/course/view.php?id=13857**. Si, après avoir consulté les informations et lu les consignes, vous avez toujours des questions, merci de contacter : bloc-transverse@u-picardie.fr

Principe du calcul des différentes notes et validation de l'année de formation.



1-Compensation possible au sein de l'UE semestrielle entre les ressources et les SAé

2-Compensation possible au sein de la compétence entre les UE semestrielles (ex. UE C2 S1 avec UE C2 S2)

3-Compensation possible au niveau de l'année entre les compétences disciplinaires[1] (C1 avec C2 etc.)

- La **note d'une UE semestrielle** est obtenue en calculant la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues pour chaque EC (ressources et SAÉ).

La note d'une UE ne peut pas être calculée si au moins une note d'EC manque (défaillance, DEF).

L'UE semestrielle **est validée** si la note de l'UE est supérieure ou égale à 10 sur 20. Dans ce cas, tous les EC non validés (note < 10) de l'UE semestrielle validée sont **acquis** par **compensation** *(« les notes basses sont compensées par les notes hautes »)*, **d'où l'impossibilité de les repasser en session de rattrapage.**

- La **note d'un niveau de compétence** correspond à la moyenne pondérée par les ECTS des notes des 2 UE semestrielles de la compétence.

La note d'un niveau de compétence ne peut pas être calculée si une note d'UE manque (défaillance, DEF). Le niveau de compétence **est validé** si la note obtenue est supérieure ou égale à 10 sur 20. Dans ce cas, si une des deux UE semestrielle a une note inférieure à 10, elle est dite **compensée**, **d'où l'impossibilité de repasser les EC de cette UE en session de rattrapage.**

- La **note de l'année** correspond à la moyenne pondérée par les ECTS des notes de tous les niveaux de compétences disciplinaires constituant l'année de formation.

L'année de formation **est validée** si les éléments du BCC-T sont validés et si la note de l'année est supérieure ou égale à 10, **sans qu'aucun des niveaux de compétence n'ait de note strictement inférieure à 8 ni qu'aucun résultat ne soit défaillant**. Les niveaux de compétence dont la moyenne était inférieure à 10 sont alors dits **compensés** et aucun EC ne peut être repassé en session de rattrapage.

Pensez à consulter les M3C et les informations dédiées aux résultats de la L1 qui sont disponibles dans le « Kit d'informations L1 Sciences » sur MesCoursJV pour connaitre l'ensemble des modalités.

[1] Etant donné l'absence de note pour le BCC-T, la compétence transverse ne peut compenser des compétences disciplinaires

Pour vous aider dans vos études

Sont à votre disposition :

- **le libre-service informatique** (salle D03 et salle des Minimes, affichage des heures sur la porte B010)

- une **banque de prêt informatique** (en cas de besoin, contacter bpi@u-picardie.fr)

- **le centre de ressources en langues** (Maison des Langues : https://mdl.u-picardie.fr)

- un contact avec les élus étudiants au Conseil de Gestion de l'UFR (elus.etudiants.cg.sciences@gmail.com)

- la **bibliothèque universitaire** (http://www.bu.u-picardie.fr et catalogue http://aronnax.bu.u-picardie.fr)

- une borne WIFI dans le hall du pôle scientifique

- un **espace numérique de travail** (ENT), un espace de cours dans la plateforme pédagogique **MesCoursJV**, un accès au dispositif d'autoformation Nautilus et un mail étudiant. Pour l'option santé, un espace de cours dédié est disponible sur la plateforme MesCoursJV.



*Pour vos échanges dans le cadre de votre formation**, vous devez obligatoirement utiliser votre adresse mail institutionnelle** (prénom.nom@etud.u-picardie.fr). Seule l'utilisation de cette adresse peut vous assurer la bonne réception de votre message et une réponse du destinataire.*

Conseils.



- Soyez attentifs et actifs lors des enseignements.

- Travaillez régulièrement. Préparez les CM en révisant le contenu des séances précédentes. Préparez les TD et TP en révisant le contenu du CM, en ayant fait les exercices demandés et refait les exercices de la séance précédente. En cas de difficulté, essayez de cerner les points concernés et préparez des questions à poser aux enseignants de TD ou TP.

- Travaillez en groupe. Les difficultés seront moins grandes et l'apprentissage plus agréable.

Quelques sources d'informations

- **Affichages** : situés au niveau du hall de l'UFR (à l'intérieur ou sur les vitres extérieures), ils sont à consulter pour prendre connaissance des documents officiels (M3C, Planning des examens, Résultats…)

- **Site Web de l'université** (www.u-picardie.fr) **et de l'UFR** (https://www.u-picardie.fr/ufr/sciences/) : contenu des formations, actualités, …

- **Application MonUPJV**, disponible sur Google Play Store et Apple Store, qui regroupe plusieurs services utiles (emploi du temps, messagerie, plan des sites universitaires…)

- **L'espace numérique de travail (ENT) :** via ce site (https://www.u-picardie.fr/ent/), vous pourrez réaliser votre Inscription Pédagogique (IP), consulter vos e-mails (en particulier ceux des listes de diffusion de la L1 et de l'UFR des sciences), consulter vos résultats semestriels après le jury et bénéficier de la **plateforme pédagogique MesCoursJV.** C'est à partir de ce site que vous pourrez également accéder à la page d'accueil des étudiants de l'UPJV (https://etudiants.u-picardie.fr/).

- **Kit d'informations L1 Sciences** : accessible dans votre MesCoursJV depuis votre ENT (https://mescoursjv.u-picardie.fr/moodle/course/view.php?id=2448), ce kit contient de nombreux documents nécessaires pour votre première année (**Foire Aux Questions** (FAQ), emploi du temps, **plan** TP, guides, formulaires RSE…)

- **Informations Générales - UFR Sciences :** accessible dans votre MesCoursJV depuis votre ENT (https://mescoursjv.u-picardie.fr/moodle/course/view.php?id=1592), cette page permet la diffusion de diverses informations qui vous seront utiles tout au long de l'année universitaire. Vous y trouverez le règlement général de l'UPJV, les dates d'examens à l'approche de ces derniers, les M3C ainsi que les documents relatifs au conseil de gestion. Dans la rubrique "Annonces" vous trouverez de nombreuses informations sur la vie de l'UFR, sur divers évènements mais également des informations générales.

- **Informations Bloc de compétences et de connaissances-Tranverse :** accessible dans votre MesCoursJV depuis votre ENT (https://mescoursjv.u-picardie.fr/moodle/course/view.php?id=13857)

- **Votre emploi du temps** : à consulter régulièrement sur votre ENT pour connaître les mises à jour. Un emploi du temps initial du S1 est disponible dans le Kit d'informations L1 Sciences. Les salles de TD sont indiquées sur l'emploi du temps accessible sur l'ENT, dès lors que les IP auront été faites. N'hésitez pas à contacter le responsable de l'enseignement en cas d'informations différentes entre votre ENT et l'emploi du temps de l'enseignement lorsqu'il est mis à disposition par le responsable.

- **Guide de l'étudiant :** ce livret d'accueil de l'université vous permettra entre autres d'accéder aux informations concernant le fonctionnement de l'université, la vie étudiante, les outils à votre disposition, l'offre générale de formations, les services d'accompagnement (handicap, aide sociale, discrimination…). https://etudiants.u-picardie.fr/guide-de-letudiant-2026-2027/

- **Écrans d'information** de l'UFR des Sciences.



Conseil.

*Si vous n'avez pas trouvé une information dans le Kit d'informations L1 Sciences, notamment dans la FAQ ou sur les panneaux d'affichages, n'hésitez pas à contacter vos enseignants, les responsables de formation, les gestionnaires de scolarité et pédagogique, les services compétents de l'université (**Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle** (DOIP), **Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives** (SUAPS), **Service de Santé Etudiante** (SSE), **Bureau d'Action Sociale Étudiante** (BASE) …) et les organismes extérieurs à l'université (CROUS, …).*

Contacts

Les responsables* de L1 de votre mention :

* **De préférence par e-mail**

Sinon par téléphone : 03 22 82 + numéro de poste

Mention	Responsables L1 (nom et e-mail)	n° de poste
Biologie SPS	*Alban GIRAULT* ***ET*** *Frédéric HAGUE* *licencespss1s2@u-picardie.fr*	76 41 76 43
Biologie SVT	*Caroline ANSELME* *caroline.anselme@u-picardie.fr*	75 57
Chimie	*Carine DAVOISNE* *carine.davoisne@u-picardie.fr* ***ET*** *Gwladys POURCEAU* *gwladys.pourceau@u-picardie.fr*	57 77 74 76
Informatique	*Sami CHERIF* *sami.cherif@u-picardie.fr*	59 08
Mathématiques	*Fabien DURAND* *fabien.durand@u-picardie.fr*	78 26
Physique	Issyan TEKAYA *issyan.tekaya@u-picardie.fr*	76 19
SPI	Salama MAKNI *salama.makni@u-picardie.fr*	59 19

Les gestionnaires de scolarité

Scolarité de l'UFR des Sciences, couloir du Bâtiment B, RdC à l'exception de la scolarité mention Informatique située au bâtiment F (bureau F106).

Vous pouvez les contacter par emails :

- scolarite-licences-chimie@u-picardie.fr
- scolarite-licences-info@u-picardie.fr
- scolarite-licences-physique@u-picardie.fr
- scolarite-licences-maths@u-picardie.fr
- scolarite-licences-spi@u-picardie.fr
- scolarite-licences-svt@u-picardie.fr
- scolarite-licence1-sps@u-picardie.fr *(seule la L1 SPS est située à l'UFR des sciences)*

Et Christelle Da Rold (accueil L1)

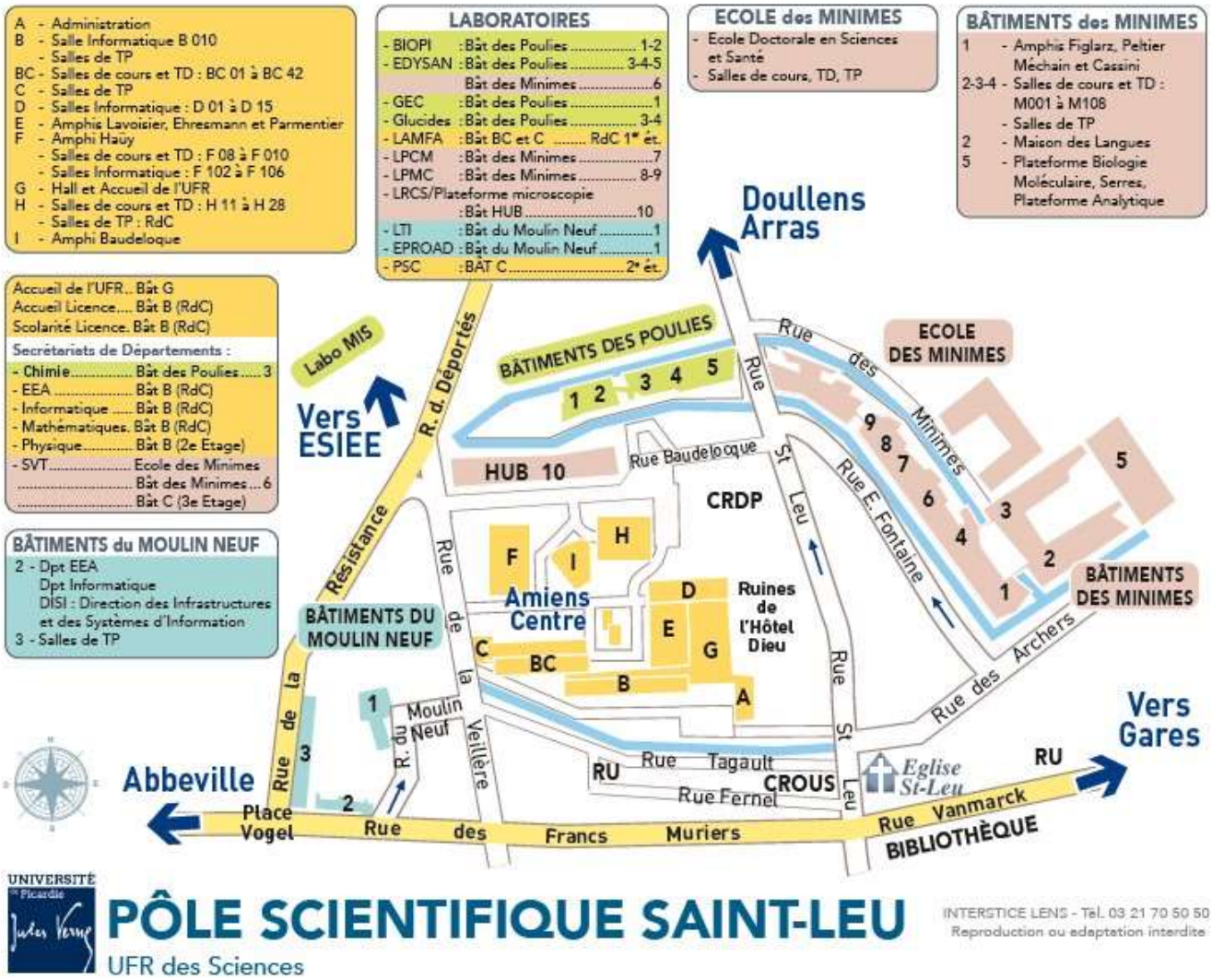
Secrétariat pédagogique UFR des Sciences, couloir du Bâtiment B, RdC

Accueil ouvert lundi et mardi ainsi que mercredi et jeudi matin.

E-mail : secretariat-pedagogique-sts@u-picardie.fr

Téléphone : 03 22 82 75 08

PLAN DE L'UFR DES SCIENCES





Conseil :

Lors de la première semaine, les enseignements ne commencent pas tous. Profitez-en pour vous familiariser avec les lieux.